

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme

Siège : Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS

www.amis-saint-gervais.eu

amisdesaintgervais@gmail.com

Lettre 109 – Janvier 2016



Chers Amis de Saint-Gervais ,

Le Conseil d'administration des Amis de Saint-Gervais et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2016 soit une Année de Paix pour vous, vos familles et, nous l'espérons, pour notre pays.

2015 fut l'occasion de célébrer nos 40 ans lors d'une belle soirée le 5 août dernier. Que chacun soit ici remercié pour sa participation, sa présence ou ses encouragements.

2015 fut aussi pour votre conseil une année de réflexion sur les missions que l'association entend poursuivre dans la continuité de ce qui a été entrepris et réalisé au cours des quatre dernières décennies, soit des actions ayant pour objet la protection de l'environnement, la sauvegarde des sites et la préservation de l'ambiance de vie et par ailleurs sur celles qu'elle se propose de développer, soit des actions destinées à faciliter les relations entre ses membres, de les représenter collectivement si besoin est et plus généralement d'exprimer leurs aspirations et leurs besoins (article 2 de nos statuts).

C'est dans ce cadre que nous avons poursuivi nos actions de protection de l'environnement et de maintien du cadre de vie, en concertation parfois avec la FARSM (cf. pages 3 et 9 de cette Lettre) ou des associations d'amis voisines (Les Contamines....).

Tout au long de cette année nous avons participé aux réunions organisées par Monsieur le Maire pour la mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Gervais avec la loi Alur (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et la loi Grenelle.

Début 2016, le Conseil Municipal va arrêter le projet de PLU, récemment complété par une évaluation environnementale, compte tenu de la sensibilité des milieux naturels existants sur le territoire. Au cours de l'enquête publique qui suivra nous serons vigilants et ferons, s'il y a lieu, nos remarques par écrit. Nous suivrons aussi avec attention la suite qui sera donnée aux projets de nouveaux complexes hôteliers, en particulier ceux du secteur du Bettex, notamment quant à l'impact qu'ils sont susceptibles d'avoir sur l'environnement.

En 2015 l'association et de nombreux adhérents ont signé une pétition lancée par Madame Sophie Dion, Député du Mont-Blanc, au sujet du TGV Lyria dont les arrêts en gare de Bellegarde ont été en partie supprimés. De nombreux adhérents ont aussi, par pétition, manifesté leur opposition aux constructions envisagées autour de Notre Dame de la Gorge. Ce projet a été depuis retiré.

Nombre d'entre vous souhaitent bénéficier de réductions, en particulier pour les remontées mécaniques. La mairie vient de mettre en place le « statut de résident » qui ouvre à certains divers avantages. Nous suivrons également ce dossier avec attention.

Enfin, le site de notre association sera, cette année, rénové avec une nouvelle présentation (www.amis-de-saint-gervais.eu).

Au nom de tout le Conseil, je renouvelle à tous nos lecteurs nos vœux les meilleurs pour l'année 2016.

**Emmanuel Audousset
Président**

*Nota : merci de noter la date de l'AG 2016 le **Mardi 2 août 2016** au Théâtre Montjoie*

Le 5 août 2015, les 40 ans des Amis de Saint-Gervais!

La traditionnelle Assemblée générale ordinaire s'est tenue, le 5 août à l'Espace Mont Blanc à Saint-Gervais. Elle a réuni 146 adhérents présents ou représentés.

Dans son rapport moral, le Président, Emmanuel Audousset, a rappelé les missions de l'Association qui guident nos



actions et donc nos interventions : protection de l'environnement, préservation du cadre de vie, développement harmonieux. Ainsi, le Conseil d'Administration se penche-t-il particulièrement sur :

- l'urbanisme avec l'évolution rapide du contexte réglementaire : UTN, SCOT, PLU, loi MACRON, loi ALUR, utilisation des motoneiges. Nous travaillons en concertation avec la FARSM à laquelle nous adhérons.
- le projet d'aménagement du Bettex, priorité du mandat du Maire
- l'évolution des intercommunalités
- la nuisance sonore de la Folie Douce

Le rapport financier donne lieu à discussion sur le montant de la cotisation, point sur lequel nous ne pouvons statuer car ne figurant pas à l'ordre du jour. En revanche, il est décidé de demander un complément de 5€ à la cotisation pour les adhérents qui souhaitent recevoir la lettre d'informations par voie postale.

A l'issue de cette AG, nous avons fêté **le quarantième anniversaire de notre association.**

Francis Deloche de Noyelle, ancien Ambassadeur de France, habitant Saint Nicolas-de-Vérocce, dernier témoin de l'expédition française Annapurna - 1950, accompagné du guide **Bernard Muller**, nous a présenté le film réalisé avec Charles Hedrich « **Annapurna – Premier 8 000 – Dernier Témoin** ». Une causerie très interactive a suivie.

Puis, **Sophie Dion**, député de Haute Savoie et **Jean-Marc Peillex**, Maire de Saint-Gervais nous ont rejoints. Madame Dion anime, à l'Assemblée Nationale, un groupe de travail sur les problèmes spécifiques à la montagne et nous n'avons pas manqué de lui faire part de notre préoccupation pour une éventuelle suppression des trains de nuit. **Monsieur Peillex**, a insisté sur les relations constructives que nous entretenons et nous a sollicités pour apporter notre soutien aux rénovations du patrimoine.

97 convives participaient au dîner dans une ambiance détendue et conviviale. Nous avons tous apprécié le repas préparé par **Éric Nantet**, restaurateur de la Brasserie du Tramway ainsi qu'un service très professionnel. Encore merci à tous les membres et leur famille qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation.

N'hésitez pas à signer la pétition émanant de Sophie DION, Député du Mont-Blanc

« SNCF : non à la suppression de dessertes TGV à Bellegarde, non au sacrifice de la Vallée de l'Arve et du Mont-Blanc ! »

Le lien est le suivant :

https://www.change.org/p/guillaume-p%C3%A9py-pdg-de-la-sncf-sncf-non-%C3%A0-la-suppression-de-la-desserte-de-bellegarde-non-au-sacrifice-du-mont-blanc?recruiter=443545506&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive

Quelques chiffres sur Saint-Gervais :

Au dernier recensement de 2012 Saint-Gervais comptait 5 599 habitants

- o Aux dernières élections régionales 4 696 inscrits
- o Sur wikipédia : *Saint-Gervais comptait 7 988 logements en 2009. Les logements sont à 31,6 % des résidences principales, 64,6 % sont des résidences secondaires et 3,8 % sont des logements vacants². L'ensemble de ces logements est réparti de la manière suivante : 6,2 % sont des studios, 17,3 % sont des logements ayant deux pièces, 25,7 % ont trois pièces, 23,1 % ont quatre pièces et enfin 27.7 % sont des logements dont le nombre de pièces est égal ou supérieur à cinq. On sait également que 62,7 % des habitants sont propriétaires, 32,3 % locataires et 5 % sont des personnes logées à titre gratuit².*

Saint-Gervais sur tous les fronts... de neige !

Station thermale et station de ski, Saint-Gervais fait un retour remarqué dans le cercle des destinations hivernales tendance. Cette saison, sa boulimie en matière de nouveautés se confirme encore autour du triptyque sport, art de vivre, culture. Les explications de Didier Josephe, le directeur de l'office de tourisme :

Actumontagne : Encore beaucoup de nouveautés autour du ski cet hiver à Saint-Gervais ?

Didier Josephe : Oui, sur les deux domaines, Evasion Mont-Blanc et Les Houches-Saint-Gervais. Peut-être la plus marquante et symbolique cet hiver, c'est le renouveau de la piste rouge de retour, qui relie le Bettex au centre du village. Grâce à l'installation d'enneigeurs, elle sera skiable beaucoup plus longtemps. C'est une très belle piste, longue de 3 kilomètre qui passe en forêt. Elle va offrir une nouvelle expérience de ski à nos clients. Et permet à Saint-Gervais de redevenir une station ski aux pieds.

Actumontagne : La station conforte encore son positionnement famille...

DJ : Le snowpark Charlotte la Marmotte, ouvert l'an dernier, a remporté un énorme succès. Il a d'ailleurs valu à Saint-Gervais, station Famille Plus depuis 2012, d'être retenue dans la sélection des 10 meilleures stations familiales au monde des World Snow awards cette année. Cet hiver, cette aire ludique s'agrandit encore avec la création du hameau de Charlotte réunissant des jeux de neige et une aire de pique-nique. Le boardercross de Charlotte s'équipe aussi d'une vidéozone. Autre initiative forte en direction des familles, la création de menus enfants, dans quatre de nos restaurants installés sur les pistes.

Actumontagne : A propos de gastronomie, Saint-Gervais propose cet hiver des soirées gastrono-ski. En quoi consistent-elles ?

DJ : La Folie Douce, qui s'est installée depuis l'hiver dernier à l'arrivée du télésiège du Mont-Joux, va désormais ouvrir le soir. Elle lance des soirées baptisées gastrono-ski, formule associant dîner gastronomique à La Fruitière et redescente en ski à la frontale, encadrée. Nous avons beaucoup de demande pour ce type prestations en soirée. Nous développons d'ailleurs notre offre en activités nocturnes, avec notre partenaires Led Lenser (marque de frontales et de lampes torche) : initiation au ski de randonnée, sorties raquettes et observation de la faune, compétition nocturne de trail sur neige...

Actumontagne : Justement, quels sont les temps forts cet hiver ?

DJ : Le Kandahar, épreuve de coupe du monde de ski, qui revient les 19 et 20 février sur la piste Verte des Houches, dont la partie supérieure est sur Saint-Gervais. La commune a souhaité se mobiliser aux côtés de la Vallée de Chamonix, avec des animations toute la semaine, et notamment une grande soirée Kandahar le 15 février. Elle réunira de grands noms du ski pour parler de leur expérience sur la Verte. Le Tournoi des Six Stations (rugby) en février, et en mars, le 32e Festival Mont-Blanc d'humour, avec Elie Semoun en tête d'affiche. Enfin, aux vacances de printemps, un nouvel événement autour de la magie mettra de la bonne humeur partout dans la station !

Saint-Gervais dans le top 10 Mondial World Snow awards 2015

Saint-Gervais accède à la 3^{ème} marche du podium mondial dans la catégorie « Best Family resort » derrière les Ménuires et les Arcs.

Où en sont la révision du Plu et les projets Bettex/Communailles ?

Le PLU :

La mise en conformité du Plu avec les lois Grenelle et Alur rentre dans sa phase finale. Le Conseil Municipal de mars 2016 devrait approuver le projet de PLU. L'enquête publique devrait se dérouler fin juin et début juillet. Le commissaire enquêteur remettra son rapport en septembre 2016, il restera au Conseil Municipal à approuver, sans doute, à l'automne le PLU modifié.

Les trois projets Bettex / Communailles :

1. Le projet du Club Méditerranée se situe entre le Bettex et Les Communailles, au-dessus du chalet Rémy. En zone AUb, il est à ce jour en phase préalable à la Mairie.
2. Le projet de complexe hôtelier par la société immobilière Thallium serait implanté dans le secteur dit « Les Bétasses » aux Communailles. Par délibération du 9 décembre 2015, le Conseil Municipal de Saint Gervais a décidé de demander au Préfet de Haute Savoie une autorisation d'Unité Touristique Nouvelle pour la création par la Société Thallium d'un complexe hôtelier aux Bétasse, le projet est situé en zone N3.
3. L'enquête publique pour l'aménagement sur le parking du Bettex qui va débiter en mars.

Le Conseil d'Administration suit et suivra avec attention le développement de ces procédures.

L'école Marie Paradis rénovée accueille plus de 200 élèves

Les 232 élèves de l'école Marie Paradis disposent désormais d'un établissement refait à neuf. Une première livraison du chantier s'était déroulée en avril dernier avec le nouveau restaurant scolaire d'une capacité de 250 places, la cuisine centrale (en place de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers) et l'école maternelle. Après plus d'un an de travaux, la deuxième étape de ce vaste projet dont le montant s'élève à un peu plus de quatre millions d'euros (dont subvention du Département) s'est achevée en septembre. Et c'est mercredi 9 septembre en présence du maire de la ville, Jean-Marc Peilleux ainsi que du personnel éducatif et périscolaire de la commune, que l'inauguration des nouveaux bâtiments s'est tenue. L'école élémentaire et les locaux destinés au périscolaire à l'étage de l'établissement sont désormais occupés par les élèves. Sous la direction de Nathalie Mécréant, les neuf classes – cinq primaires et quatre maternelles – de l'école Marie Paradis disposent de conditions de travail idéales pour poursuivre leur apprentissage.

Un graff géant à l'entrée du Fayet !

Le collectif "Kill Art Factory" et Jean-Marc Peilleux, le maire de Saint-Gervais, ont inauguré un graff géant à l'entrée du Fayet. Un travail sur 1 400 m² de murs, qui a mobilisé 14 artistes pendant une semaine de peinture, à raison de 10 heures de travail par jour au minimum. Pour monter ce projet, il aura fallu un an et demi de réflexion, 1 000 litres d'acrylique, 700 bombes de peinture, trois nacelles et échafaudages.

Mont Lachat, la nature en reconquête

Lancé le 29 mai dernier, le chantier de démantèlement de l'ancienne soufflerie militaire du col du Mont-Lachat, à Saint-Gervais, au sein du site classé du Mont-Blanc, a été bouclé en trois mois. Désormais, c'est à la nature de reprendre ses droits. Retour sur une opération exemplaire et fédératrice, qui pourrait inspirer d'autres collectivités de montagne, confrontées à la présence d'installations obsolètes.

Disparue l'ancienne soufflerie militaire du col du Mont-Lachat, qui se dressait depuis 1938 à 2017 mètres d'altitude, en bordure de la voie du Tramway du Mont-Blanc, en direction du Nid d'Aigle ! Après trois mois d'un chantier hors norme rondement mené par tous les protagonistes de l'opération de réhabilitation du col du Mont-Lachat, la démolition de cette "verrue", pour reprendre les mots du sous-préfet de la Haute-Savoie, Francis Bianchi, est effective depuis fin juillet. Le site a été remodelé et les sols réensemencés fin septembre. Une trentaine d'espèces autochtones, contre quatre à cinq habituellement, ont été semées afin de reconstituer des éco-systèmes plus stables et plus diversifiés, comme le conseille un programme expérimental conduit par la Société d'Economie Alpestre. D'ici deux à trois ans, la pelouse alpine aura recolonisé les lieux et fait disparaître les stigmates de cette friche industrielle. Un bâtiment sans valeur patrimoniale ; pour autant, comme l'a rappelé Jean-Marc Peillex, maire de la commune de Saint-Gervais, son propriétaire depuis 1975, le projet de son démantèlement a mis du temps à se concrétiser. Deux questions se posaient : fallait-il conserver le bâtiment en qualité de patrimoine industriel ou tout simplement le démolir ? La seconde solution l'a emporté, l'édifice militaire n'ayant pas de valeur architecturale particulière. Mais sa déconstruction a d'abord été soumise à autorisation du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, cette installation obsolète étant implantée au cœur du site classé du Mont-Blanc.

Le permis de démolition sera accordé en mars 2014 et délivré un mois plus tard. A une telle altitude et vu l'absence de route pour accéder au site, le chantier de réhabilitation du col du Mont-Lachat a été un vrai défi technique et humain. Avec l'aide logistique du Tramway du Mont-Blanc, mis à disposition par la Compagnie du Mont-Blanc, partenaire de l'opération, le transport des équipes sur le chantier et l'évacuation des matériaux contaminés ont été facilités. Une unité de décontamination pour l'amiante et le plomb a été installée sur place afin de les traiter avant de les redescendre. Les matériaux inertes eux, ont été broyés in-situ par l'entreprise de BTP Benedetti Guelpa pour limiter l'impact environnemental et le coût de leur enlèvement.

Pour que cette opération d'un million d'euros TTC passe du projet à la réalisation, il aura fallu l'engagement humain et financier d'une quinzaine de partenaires aux intérêts parfois divergents : Département de la Haute-Savoie, le plus gros contributeur (520 000€), les services de l'Etat (la DREAL - 15 000€), l'Espace Mont-Blanc (10 000€), la Cie du Mont-Blanc (200 000€), les associations de protection de l'environnement, le WWF en tête, qui, par le biais du Pandathlon, a levé 120 000€. La commune de Saint-Gervais a préfinancé la TVA qui lui sera remboursée en 2016 dans le cadre du fonds de compensation de la TVA.

Refuge du Goûter :

- Un accord a été trouvé entre la commune de Saint-Gervais, qui souhaitait conserver l'ancien refuge du Goûter, et la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM), qui voulait détruire la partie la plus ancienne. Pour mémoire, la FFCAM avait engagé en 2014 un recours devant le tribunal administratif de Grenoble afin d'obtenir l'autorisation de démolition de l'ancien refuge. Depuis, le préfet de Haute-Savoie et le passage à Saint-Gervais de la ministre de l'Écologie Ségolène Royal avaient changé la donne, permettant la non démolition du refuge, selon le souhait de Jean-Marc Peillex. Ce nouveau protocole d'accord va permettre la reprise du terrain et du refuge par la commune mais stipule également le désistement des procédures engagées par la FFCAM. À la question de l'utilité future de l'ancien refuge du Goûter, le maire a indiqué qu'un comité de pilotage sera réuni autour du préfet.

- L'Autorité de la concurrence a rendu obligatoire les engagements pris par le propriétaire du refuge du Goûter : Ne pas limiter l'accès au marché de la sécurisation du refuge ni à celui de la réservation de places d'hébergement aux seules compagnies des guides de Chamonix Mont-Blanc et de Saint-Gervais.

Faire du Mont-Blanc un site référence du suivi de la planète

Le Créa (Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude) basé à Chamonix mène actuellement différents programmes scientifiques participatifs afin de déterminer les conséquences du réchauffement du climat et de l'évolution du massif.

Mont-Joly : Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Mont-Joly (11/12/15)

SAIMJ

Des représentants de l'ASMMJ ont participé aux réunions publiques organisées par le SAIMJ. Les élus des 4 communes concernées n'étaient pas systématiquement présents, ce qui dénote un intérêt variable...

Malgré le retrait de la commune des Contamines, le projet de liaison n'est pas abandonné : le conseil syndical a refusé de retirer le projet. La décision est désormais entre les mains du préfet, que l'ASMMJ va interroger.

Pandathlon

Trois représentants de l'ASMMJ ont participé à cette course de Saint-Gervais vers le Nid d'Aigle, dans le but de collecter au minimum 900€, destinés à la réhabilitation du site du Mont-Lachat (évacuation des gravats de la soufflerie et remise en état de la prairie alpine). L'ASMMJ participera à nouveau à l'édition 2016 si elle a lieu à Saint-Gervais, en demandant que quelques fonds soient utilisés à une action de sauvegarde sur le Mont-Joly.

24h naturalistes (2014) :

Cette manifestation a permis un recensement intéressant pour différentes espèces, et la découverte d'un petit mollusque, jusqu'alors jamais vu en France (semi limace aplatie). Une nouvelle candidature du Mont-Joly sera proposée pour l'édition 2016, pour un inventaire versant Mégève, ou un approfondissement de l'édition 2014 versant Les Contamines.

Questions diverses :

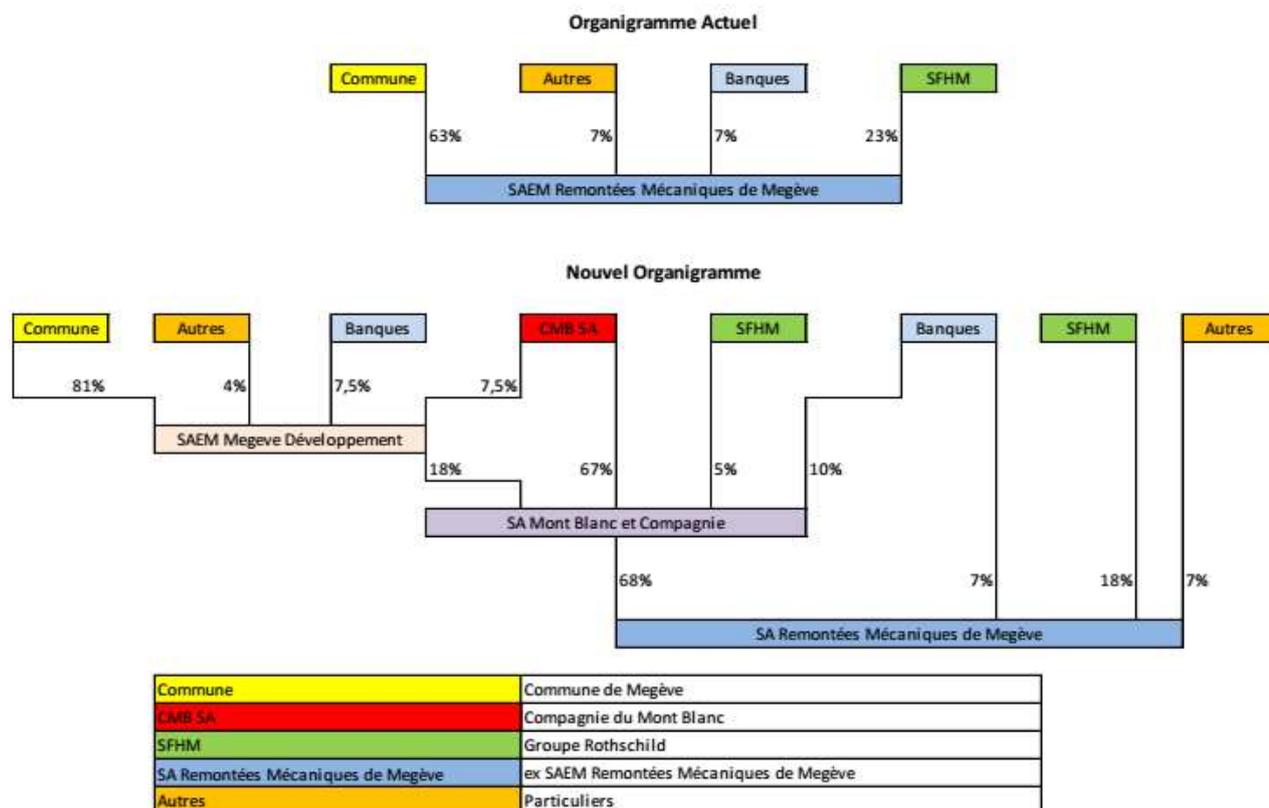
Implication de l'ASMMJ dans un groupe de réflexion pour la mise en place d'un cheminement sur la montée du Mont-Joly

Adhésion de l'ASMMJ à Pro Mont-Blanc, association italienne, française et suisse qui travaille pour la protection du massif

Mégève : La Compagnie du Mont-Blanc

A l'issue du conseil municipal de la commune de Mégève, le rachat des parts communales que Mégève détient dans la Société des Remontées Mécaniques de Mégève (secteur domaine Evasion) a été voté au bénéfice de la Compagnie du Mont-Blanc (CMB), pour un montant d'environ 14 millions d'euros. Une opération qui avait été annoncée avant l'été. 100 millions d'euros seront investis par le nouvel exploitant dans le domaine skiable de la station ces prochaines années. La Cie du Mont-Blanc propose un forfait multi-domaine via le Mont-Blanc Unlimited qui, outre Chamonix et Les Houches, donne accès au domaine Evasion Mont-Blanc, Verbier et Courmayeur.

Evolution de l'actionnariat – source « Les Amis de Megève et Demi-Quartier – décembre 2015



Réouverture des gorges de l'Arly

Lors de la visite du chantier le 2 octobre dernier, il semblait très optimiste de penser à une réouverture des gorges de l'Arly, tout début novembre. Les équipes en charge de ce chantier colossal ont redoublé d'efforts pour remettre en service la circulation sur cet axe majeur entre Ugine et Megève, le vendredi 30 octobre, soit 48 heures avant la date sur laquelle le Département de la Savoie s'était engagé. Face à l'ampleur des travaux à réaliser, l'objectif de réouverture de la route avant le démarrage de la saison hivernale relevait pourtant du défi. Le 1er mai dernier, de violentes crues de l'Arly ont emporté la route départementale sur 400 mètres, et détruit les ouvrages hydrauliques existants. Les travaux dans les gorges de l'Arly ne sont néanmoins pas terminés. Il s'agit d'une première étape pour ce chantier hors norme et complexe dont l'achèvement est prévu fin 2017.

Vallée de l'Arve : quatre communautés de communes ensemble ?

Certaines communes de la vallée s'interrogent toutefois sur l'intérêt d'adhérer au schéma départemental de coopération intercommunale.

Vous avez dit FARSM ? FARSM c'est la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne -

La Fédération regroupe des associations qui sont motivées par : la vie dans leur station de montagne, avec des composantes relatives à la protection de l'environnement et du cadre de vie, la valorisation du patrimoine identitaire, le développement des activités en stations, aussi bien touristiques, sportives, culturelles ou amicales. Leurs objectifs se différencient par l'accent prioritaire donné, soit à l'environnement, soit à l'animation, selon l'historique de l'association et la personnalité des responsables.

Certaines d'entre elles se sont créées soit en réaction à des projets portant atteinte à l'environnement et au cadre de vie, soit avec un objectif de renforcer les liens amicaux et sociaux au sein de la station. D'autres ont évolué de la notion de " propriétaires " c'est-à-dire d'intérêts particuliers, à " résidents ", d'intérêt général, en accentuant le volet " environnement ". Chaque association adhérente a un fonctionnement indépendant tout en respectant " l'éthique " et l'esprit de la Fédération qui se veut apolitique.

Sa mission :

Permettre aux associations adhérentes d'échanger leur savoir faire et de débattre des problèmes qui leur sont communs.

Former les représentants des associations adhérentes par des conférences, des débats, des consultations auprès d'organismes spécialisés afin d'acquérir des compétences techniques pour dialoguer avec les élus.

Etre " une force de proposition " auprès des élus locaux, régionaux et nationaux, ainsi qu'auprès des responsables des stations de montagne.

Ses objectifs :

Promouvoir la montagne et les stations de montagne, notamment sur le plan du tourisme " quatre saisons " et vis à vis des jeunes.

Rassembler toutes les associations de résidents -qu'ils soient principaux, secondaires ou amoureux de la montagne- qui adhèrent aux missions de la Fédération, ou aider à la création de nouvelles associations.

Constituer un pôle ressources, banque de données concernant les sujets techniques se rapportant aux stations de montagne.

Communiquer au niveau national nos réflexions et propositions auprès des élus et des acteurs institutionnels.

Pour en savoir plus : <http://www.farsm.fr/index.php>

Tableau élaboré par la FARSM portant sur un certain nombre de données économiques propres à chaque stations

	3	4	5	6	7	8	9	10	11	13	14	
Station de Montagne 2015	Chamonix	Chatel	Les Arcs (BSM)	La Chapelle d'Abondance	La Clusaz	Les Contamines	Les Gets	Les Houches	Les Saisies	Megève	Peisey-Vallandry	St Gervais
Signature de l'Association	ARVAC	AARC	3A	AARCA	ARC	ACM	ARG	AH	APCASS	AMDQ	AVPonthurin	AStG
Création	1967	1988	2000	1992	1997	1971	1971	1966	1985	1975	2003	1975
Agrément Code de l'Urbanisme	non		non	oui	Env.2000-2013	oui			oui		oui	oui
Agrément Code de l'Environnement	oui/FESM74	oui/FESM74	non	oui/FESM74	oui/FESM74	oui/FESM74	oui/FESM74	oui/FESM74	non	oui/FESM74	non	oui/FESM74
Activités												
Relations avec les élus	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Environnement : Comité Local Charte AN	non	oui	oui	non	par FARSM	oui	non	oui	non	oui		
Suivi urbanisme (Enquêtes, PLU,...)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Adhérent Office de Tourisme	non	adhérent	CA EPIC	non	non (ac 2011)	oui	oui	non	CA	non	non	non
Bulletin Information des adhérents	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Site Internet	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui
Convivialité (repas, pots,...)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Culturelles (conférences, visites,...)	oui	non	partenaire	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui
Sportives (sorties été, slalom ski,...)	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	non	soutien	oui	non	non
Animation (jeux, concours,...)	non	oui	oui	oui	non	non	oui	non	soutien	non	non	non
Patrimoine (préciser actions ou dons)	subventions	non	non	actions	soutien assos	actions+dons	dons		non	don	action	dons
Manifestations à but caritatif	non	non	non	oui	non	non	non	non	non	non	non	non
Conseil juridique adhérents	non	non	non	oui	oui	non	non	non	non	non	non	oui
Réductions ski	forfait GDP	forfaits skis	non	non	non	non	oui	non	non	non	non	non
Réductions autres	carte résident	non	oui	non	non	non	non	non	oui	non	non	non
Membres												
Résidents secondaires	630	485 fam	180 fam	120 fam	386	199 fam	150 fam	131 familles	610 fam	315 fam	166 pers	195 pers
Résidents principaux	0	3 fam		2 fam	2 fam	10 fam	0	0	35 fam	24 fam	6 pers	15 pers
Autres		0		2 CE	0	5	0	0		1 asso, 2 com	0	2 pers moral.
Finances												
Cotisation obligatoire	5€/j, 15€/p, 20€/c	20€/fam	31 €	15€/fam	20€/22€avec BM	15€/fam	25€/fam	22€/fam, 18€s	15€/fam	16€/p, 25€/c	3€/per mini	20€/per
Cotisation souhaitée	le double				30€+ bienf					48€/b, 80€/f	20€/p et 30€/c	
Cotisation payée en ligne					15,55€/m + %							
Budget total (cotis + activités)	18 900 €	10 907 €	4 500 €	2 000 €	7 794 €	2 500 €	7 700 €	2 320 €	10 500 €	8 375 €	3 480 €	4 792 €
Coût adhésion office de tourisme		150 €					20 €		1 200 €			
Bulletins nombre par an	2	2+ infos flash	3	3	4	2	2	2 + BM+OT	2+1CR de l' AG	2 à 4	4 n°+ 5 Flash	3
Coût Bulletins	2 000 €	4 008 €	200 €	800 €	800-1000€	2 000 €	2 200 €	700 €	1 450 €	1 500 €	1 700 €	2 200 €
Coût Site Internet	90 €	134 €		300 €	936€ sur 5 ans	80 €	- €	- €	750 €	828 € créa	- €	150 €
Assurance	Cab CHARLET	SMACL		SMACL	Allianz	MACIF	MACIF	SMACL	SWISS LIFE	AGF	MAAF	MATMUT
Coût Assurance	190 €	328 €		170 €	249 €	130 €	193 €	96 €	295 €	246 €	130 €	113 €
Station (INSEE + Mountain Riders + COMETE)									2 communes		2 communes	
Nbre Habitants permanents	8 972	1 198	7 705	840	1 874	1 193	1 254	3 018	1 490	3 705	1 417	5 694
Nbre de logements	13 639	4 452	11 515	1 532	4 707	3 379	3 478	3 888	4 620	9 674	2 634	8 106
Part résidences secondaires	66%	87%	68%	72%	80%	82%	83%	84%	83%	77%	76%	65%
Nbre Résidences secondaires ²	9 000	3 880	7 795	1 105	3 780	2 785	2 880	2 490	3 850	7 460	1 995	5 240
Nbre Lits touristiques	66 370	17 135	37 030	6 000	26 600	14 840	16 000	12 450	17 000	38 000	13 500	25 000